

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA  
NATION**

*Palais du Peuple, le jeudi 19 juillet 2018*

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorable Président du Sénat,**

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

**Mes chers Compatriotes,**

Pour la 11<sup>ème</sup> fois, depuis l'entrée en vigueur de notre Loi fondamentale, Je me fais le devoir de rendre compte à notre peuple sur l'état de la Nation devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès.

Je suis particulièrement heureux que cette tradition induise en elle-même, aujourd'hui, la paix, la stabilité politique et économique qui règnent sur le territoire national, fruit du dur labeur et des énormes sacrifices consentis, nuit et jour, avec le soutien de toutes les Institutions de la République, afin que l'héritage nous légué par nos aïeux se consolide et vive à jamais.

Sur les ruines héritées de la deuxième République, des agressions et des rebellions successives qui, depuis 1998, avaient dangereusement menacé l'intégrité territoriale de notre grand et

beau pays, désarticulé ses structures politiques et socio-économiques et plongé notre peuple dans une misère indescrivable, nous avons réussi, par la conjugaison des efforts de tous, à faire émerger un Etat moderne, uni, démocratique et en pleine croissance économique.

Qui aurait cru que la République Démocratique du Congo, qui était devenue la risée du monde, dont on ne parlait plus qu'au passé, parce que quasi-inexistante dans le concert des Nations, et qui était vouée, en tant qu'Etat, à une disparition programmée et certaine, pouvait, grâce aux efforts conjugués ensemble, rebondir sur la scène internationale au point d'être aujourd'hui, au plan géostratégique et économique, le centre de toutes les convoitises, des intrigues diplomatiques, voire même, des complots sordides ?

### **Mes chers Compatriotes,**

Je voudrais saluer ici, la ténacité et la détermination avec lesquelles vous avez choisi de M'accompagner pendant toute cette période particulière de l'histoire de notre pays où, en dépit d'une adversité tout aussi soutenue, nous avons œuvré et continuons à œuvrer ensemble, pour réaffirmer haut et fort notre indépendance, notre souveraineté et notre vouloir vivre collectif ; dire non à la balkanisation de notre pays et à l'ingérence sous toutes ses formes, en dépit de nos différences d'opinions politiques et de notre diversité ethnique dont, déjouant le calcul

de nos adversaires, nous avons plutôt fait un ferment sans pareil de l'unité nationale.

Ensemble, nous avons réunifié notre pays hier divisé, mis en place des Institutions transitoires inclusives, permis à doter notre pays par référendum d'une Constitution et instaurer la démocratie en organisant en 2006, les premières élections pluralistes, véritablement libres, démocratiques et transparentes de notre histoire.

Avec le même élan et la même détermination, J'ai également consacré, avec votre concours actif, l'essentiel de Mon énergie, 12 ans durant, à installer tout le dispositif institutionnel posé par notre Constitution et à en assurer le fonctionnement régulier et harmonieux, au niveau tant national, provincial que local, sans omettre les Institutions d'appui à la démocratie.

Dans cette perspective, la réforme de l'Etat engagée depuis 2015, nous a permis de donner une âme à la décentralisation territoriale, à travers l'installation de 15 nouvelles provinces qui sera très bientôt complétée par la mise en place de la Caisse Nationale de Péréquation.

Parallèlement, la Justice de notre pays a connu quant à elle, un coup de fouet à travers l'éclatement de l'ordre juridictionnel existant en deux ordres de juridiction : judiciaire et administratif,

coiffés respectivement par la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat, en plus de la Cour Constitutionnelle.

Quant à notre Administration publique, elle est soumise à une cure d'amaigrissement, de rajeunissement et de modernisation à travers le contrôle des effectifs et de la masse salariale, ainsi que la mise à la retraite honorable de ceux ayant rendu des loyaux services à la Nation.

Il en est de même de l'organisation des concours d'admission sous statut et de la formation des jeunes recrues par notre Ecole Nationale d'Administration, fruit de la réforme engagée depuis une dizaine d'années, qui doit conduire notre appareil administratif à l'éclatement entre la fonction publique nationale et provinciale.

D'autres réformes institutionnelles importantes doivent encore être engagées dans tous les secteurs de la vie nationale, afin d'assurer et d'améliorer d'avantage la gouvernance politique et administrative du pays.

**Mes chers Compatriotes,**

Fort de cette renaissance de l'Etat, Je me suis employé à créer les conditions favorables au décollage d'un Congo économiquement fort et prospère, où la lutte contre les inégalités et la pauvreté constituent désormais la principale mission assignée au Gouvernement.

Là aussi, le pari paraissait impossible car, au plan économique, nous avons hérité également d'une situation catastrophique.

Au cours de la décennie 90, nous étions en effet plongés dans un véritable gouffre, en raison d'un marasme économique caractérisé par une dépréciation monétaire de plus de 90%, un taux d'inflation à quatre chiffres qui, à un moment, a dépassé le seuil de 3.000%, les déficits chroniques du compte général du Trésor, et la chute vertigineuse des recettes publiques au point d'en arriver à des prévisions budgétaires insignifiantes de trois cent millions de dollars américains en 2001, c'est-à-dire, au moment même où tout était à reconstruire, en priorité et en urgence.

Fort heureusement, après avoir pacifié et réuni le pays, J'avais proposé à notre peuple un programme économique indicatif et un programme financier intérimaire sans soutien extérieur, avec pour objectif, la stabilisation du cadre macro-économique, ce qui a permis de casser l'hyper inflation et d'assurer la stabilité du

taux de change, de réduire le déficit du compte courant extérieur, de résorber les arriérés de la dette extérieure et d'amorcer les réformes de la première génération.

Assortis d'un plan de reconstruction axé sur les Cinq Chantiers prioritaires à impact direct sur la relance de notre économie et le social de nos Compatriotes, ces programmes avaient pour ambition de mobiliser les Congolais autour de la nécessité de nous remettre au travail en vue de recréer la richesse nationale et d'assurer la satisfaction de nos besoins de base, à savoir : les infrastructures, l'éducation et la santé, l'emploi, le logement, l'eau et l'électricité.

### **Mes chers Compatriotes,**

Grâce aux efforts de tous, nous avons conjuré le sort de nombreuses nuits passées sur certaines routes d'intérêt national, en restaurant l'autorité de l'Etat et en réunifiant notre territoire, à travers un programme de réhabilitation d'un réseau routier minimal de près de 23.000 Km, devant relier l'ensemble des chefs-lieux des provinces, assortie de la modernisation de la voirie de ces derniers.

L'exécution de ces programmes, se poursuit à ce jour et a atteint 27.877 km des réseaux routiers praticables dont 24.480 en terre et 3.400 revêtus, au moyen des matériels des équipements acquis, dont nous avons dotés l'ensemble des brigades provinciales de l'Office des Routes, avec l'accompagnement des certains partenaires bilatéraux et multilatéraux.

A cela s'ajoute l'amélioration de la navigation sur le fleuve Congo à la faveur des unités flottantes construites ou réhabilitées, la relance du trafic ferroviaire grâce à l'acquisition de plusieurs locomotives et voitures pour la Société Nationale des Chemins de Fer et la Société Commerciale des Transports et des Ports ; la relance de la compagnie nationale aérienne, Congo Airways, la restauration du parc automobile de transport en commun, public et privé, la construction ainsi que la réhabilitation de nombreux hôpitaux, centres de santé, écoles, le tout selon la vision de la Révolution de la Modernité.

Aussi, en vue de réduire notre déficit criant en matière énergétique et améliorer le taux de desserte en énergie électrique, de nombreux chantiers ont été ouverts à travers le pays, allant de la réhabilitation des turbines de la centrale d'Inga, à l'implantation des microcentrales hydroélectriques ou solaires, en passant par la construction des barrages de Zongo, de Kakobola et de Katende dont les travaux sont, à ce jour, à l'étape du lancement de la construction des lignes de transport et

distribution, sans compter des structures semblables financées par le secteur privé.

Ce faisant, nous assumons également notre part de responsabilité dans la lutte contre les effets néfastes du réchauffement climatique dont nous sommes victimes et réitérons notre volonté de garder notre leadership dans la gestion de cette problématique au plan régional et international en tant que deuxième massif forestier du monde.

### **Mes chers Compatriotes,**

L'Etat ne pouvant pas avoir la prétention de régenter l'ensemble du processus de développement de notre pays, nous avons résolu, par ailleurs, d'engager des réformes structurelles volontaristes de notre secteur économique, conséquence de l'option de la libéralisation de l'économie, levée depuis l'an 2002, afin d'offrir l'opportunité au secteur privé de participer à l'effort du redressement national.

Ainsi, à la faveur des lois votées par les deux Chambres du Parlement, des secteurs comme ceux de l'électricité, des hydrocarbures, des mines, des télécommunications et récemment celui des assurances, ont été libéralisés parallèlement à la réforme des entreprises publiques. De nombreux textes législatifs et réglementaires concourent

également, aujourd'hui, à la promotion de la concurrence ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance et de la transparence, notamment dans le secteur forestier, minier et pétrolier.

Le nouveau Code des investissements et celui des marchés publics, la Loi sur les tribunaux de commerce et les textes réglementaires mettant en place les différentes structures de régulation et de facilitation, telles que le Guichet unique du commerce extérieur et celui de la création des entreprises, ainsi que l'ANAPI, ont pour vocation d'améliorer le climat des affaires, de stimuler l'investissement national et d'attirer les investissements étrangers.

La Loi sur le crédit-bail, celle sur le régime des Zones économiques spéciales ainsi que celle sur le Partenariat Public-Privé que Je viens de promulguer permettront, par ailleurs, la mise en place d'un meilleur cadre de collaboration entre les investisseurs privés et l'Etat, dans la réalisation d'importants projets de développement.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Mes chers Compatriotes,**

Aujourd'hui, il y a lieu de se réjouir que toutes ces réformes auxquelles il faut ajouter le récent Code Minier et le nouveau dispositif fiscal et parafiscal qui a pour objectif la rationalisation de la collecte des ressources de l'Etat, et qui a abouti à la suppression des taxes, au niveau national et provincial, redondantes ou superflues, aient porté les fruits escomptés.

De 3 milliards de dollars américains en 1960 et 14 milliards de dollars en 1997, notre PIB nominal est ainsi monté, ce jour à 50 milliards de dollars à la suite de la croissance économique dont le rythme est passé, pendant la même période, de 1% en 1960, à - 5% en 1997, pour atteindre 4,2% cette année, après avoir frôlé les deux chiffres il y a seulement 4 ans, soit un taux supérieur à la moyenne de celui de toute l'Afrique subsaharienne situé à 2,7%.

Quoiqu'encore insuffisant, au regard des légitimes ambitions du grand Congo, le budget de l'Etat en ressources propres, qui était de 25 millions de dollars en 1960, et de 581 millions de dollars en 1997, est remonté aujourd'hui à plus de 4,6 milliards de dollars américains, alors que les réserves internationales sont-elles passées de 62 millions de dollars en 1960, à 62,8 millions de dollars en 1997, avant d'atteindre un milliard 150 millions en 2018.

Cette heureuse perspective est consolidée par le redressement du solde brut d'opinions favorables des chefs d'entreprises passé à près de 18% en mars de cette année, contre moins de 14% en décembre de l'année passée.

L'inflation annuelle a été contenue à un niveau raisonnable de moins de 10%, tandis que le déficit budgétaire a été totalement résorbé grâce au redressement des recettes de l'Etat et à l'amélioration substantielle des réserves de change.

### **Mes chers Compatriotes,**

Il reste évident que l'amélioration et la stabilité du cadre macro-économique du pays a eu un impact positif notamment sur les masses laborieuses. C'est ainsi qu'à titre indicatif, la rémunération la plus basse des fonctionnaires de l'Etat est passée de 35.000 Francs Congolais en 2010 à 129.000 FC en 2018, et celui du rang le plus élevé de 61.000 FC à 1.400.000 FC.

Pour les mêmes périodes, dans le secteur privé, le traitement des agents et cadres est passé de 300 à 1.000 dollars américains

pour les cadres moyens, et de 1.500 à 5.000 dollars pour le plus élevé.

Quant au taux de desserte en eau potable, il est passé, en milieu urbain, de 45% en 2001 à 53% en 2017 grâce à la construction ou au renforcement de 7 stations de traitement, 43 forages et 4 captages des sources.

Dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire, le nombre d'enfants scolarisés est passé de 10 millions en 1997 à 22 millions en 2018, soit un taux d'accroissement net de plus de 100% de nombre d'enfants à l'âge de scolarité, pour un taux de mécanisation des enseignants de 75% contre 40% en 1997, et un taux d'accroissement du nombre d'écoles passé de 35.000 à 76.000.

Au niveau de l'Enseignement supérieur et universitaire, le nombre d'étudiants a connu un taux d'accroissement triennal de 140% de 2006 à 2018.

Dans le domaine de la télécommunication, le taux de la couverture nationale est passé de 5% en 2001 à 50% de la population en 2018. Tandis que le nombre d'abonnés est passé de moins de 100.000 en 2001 à 36 millions d'abonnés en 2018.

Le taux de couverture en fibre optique est passé quant à lui de 0% en 2001 à 20% en 2018.

Quant au secteur de l'emploi, le taux de chômage de la population active a connu de 1997 à ce jour, un taux de réduction de 15%.

Dans le domaine de la santé, grâce aux efforts déployés depuis 2001, les tendances de la mortalité qui étaient très élevées, ont été inversées. Ainsi le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 213 pour 1000 naissances vivantes en 2001 à 104 pour 1.000 naissances vivantes en 2014.

Le taux de mortalité maternelle a aussi substantiellement reculé, passant de 1.289 pour 100.000 naissances vivantes en 2001 à 846 pour 100.000 naissances vivantes en 2014.

**Honorables Députés et Sénateurss,**

**Mesdames et Messieurs**

Ces résultats sont dus, entre autres aux différents programmes et projets initiés au cours de cette période, notamment celui de la réhabilitation et de l'équipement des structures sanitaires, financé jusqu'à ce jour sur ressources propres à hauteur de 100

millions de dollars américains et qui a couvert 1.000 centres de santé et 132 hôpitaux généraux de référence, en même temps qu'étaient lancés les travaux de construction de 1.000 autres centres de santé, dans l'optique de doter chacun des 145 Territoire du pays d'au moins un centre de santé moderne.

C'est aussi grâce à cet investissement et à l'expertise accumulée pendant plusieurs années par les cadres nationaux, dont la contribution a été en son temps fortement appréciée sur le continent, en Guinée, en Sierra-Leone et au Liberia que la riposte, en un temps record, contre les dernières épidémies de la maladie à virus Ebola de Mweka en 2007, à Bikoro en 2018, a été rapide, bien organisée et efficace.

J'en profite pour saluer la contribution, notamment sous la forme d'accompagnement logistique, dont nous avons bénéficié de partenaires extérieurs à l'occasion des ripostes organisées contre ces fléaux.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

## **Mesdames et Messieurs,**

N'en déplaise à ceux qui ne voient que ce qui reste à faire, mais jamais ce qui a été fait, tous ces résultats ont eu pour incidence la progression de l'indice de développement humain en République Démocratique du Congo, particulièrement depuis 2016. En témoigne le rapport du PNUD, d'avril de cette année, sur la situation socio-économique dans notre pays.

Cependant, en dépit de ces résultats, il reste vrai qu'en termes de perspectives, les conditions sociales de nos populations demeurent globalement préoccupantes, en raison du seuil important de pauvreté, particulièrement en milieux ruraux et semi-urbains. Elles devront donc rester au centre de toutes nos politiques publiques.

A cet effet, En plus des efforts en cours tendant à pourvoir, dans l'immédiat, aux besoins essentiels de notre population, il me semble urgent d'œuvrer, dès à présent, à la maîtrise du taux de croissance démographique en mettant en place une politique courageuse de planification familiale qui nous permettra, dans le moyen terme, d'accéder aux dividendes démographiques en vue d'une croissance intégrée de notre pays.

De même, les progrès incontestés dans le domaine de la scolarisation de nos enfants ne devraient pas occulter la nécessité de nouveaux investissements à faire en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre système éducatif.

Il en est de même de la lutte contre le chômage des jeunes qui devrait se poursuivre à travers la formation professionnelle, de manière à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat en nos enfants pour qu'à leur tour, avec les talents dont le bon Dieu les a dotés, ils participent à la création de la richesse nationale.

Dans cette lutte, la loi sur la sous-traitance constitue avec le Fonds National de l'Entrepreneuriat des Jeunes qui va bientôt prendre corps, un complément nécessaire aux efforts en cours de placement menés par l'Office National de l'Emploi.

Au plan économique, la pérennité de notre croissance sera tributaire des engagements additionnels en matière de diversification de notre économie, à travers principalement la relance de l'agriculture, spécialement dans les filières des produits d'exportation à forte dose de valeur ajoutée et le développement de l'industrie, y compris touristique. Elle sera également fonction de la poursuite des réformes structurantes notamment, au plan fiscal, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'environnement sécuritaire.

Elle sera fonction, enfin, de notre ténacité dans la poursuite des différents chantiers ouverts, dans le cadre de la modernisation des infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires ainsi que des plateformes logistiques aux postes frontières, qui facilitent l'ouverture de notre pays à l'économie mondiale et son retour en force sur les différents marchés internationaux, notamment des matières premières et agricoles.

C'est la satisfaction de cette triple exigence qui permettra à notre pays de se mettre définitivement à l'abri des soubresauts des cours des matières premières.

### **Mes chers Compatriotes,**

La sécurité et la défense de l'intégrité territoriale de notre pays, voilà justement un des sujets majeurs qui ont figuré en bonne place sur la grille de Mon action au cours de ces 17 dernières années. Elle devra demeurer une des priorités du pays et ce, pour des raisons évidentes.

La position géographique de notre pays, au centre du continent, partageant 9 frontières avec des voisins directs, la diversité d'opinions politiques et la pluralité de nos tribus, sont certes des atouts, mais aussi malheureusement, des leviers sur lesquels les

ennemis du Congo agissent régulièrement pour tenter de le déstabiliser, de le diviser et de se donner les moyens d'en exploiter les nombreuses ressources à ses dépens.

Face à cette réalité, il paraît indiqué de continuer à privilégier une politique étrangère de bon voisinage, assumant ainsi notre part de responsabilité au plan de la stabilité régionale. De même, le Congo devra rester un pays ouvert, mais entretenant des relations décomplexées avec tous les autres pays du monde.

Cela dit, toute naïveté dans ce domaine est suicidaire.

Voilà pourquoi, il faudra poursuivre résolument la formation et l'équipement d'une armée moderne et disciplinée. Il en est de même des forces de police et de sécurité.

C'est grâce à ces forces que les situations de tension que nous avons connues dans la partie centrale du pays, dans l'Ituri, dans le Sud-Kivu et dans le Maniema sont aujourd'hui maîtrisées et sous contrôle. C'est aussi par elles que se poursuit encore, avec détermination et que se poursuivra, la lutte contre le terrorisme dans le Nord-Kivu et ce, jusqu'à l'éradication totale de ce fléau.

Ce dispositif de défense de la patrie, fruit d'une réforme engagée depuis 2007, est aujourd'hui un véritable rempart contre toute

agression et toute forme d'atteinte à notre sécurité intérieure. Que tous ceux qui servent la Nation au sein de ce corps, souvent au péril de leur vie, reçoivent à nouveau l'hommage et la reconnaissance mérités de tout notre peuple.

Il me semble également nécessaire de redonner à notre justice son vrai rôle de régulateur de la vie sociale et de protecteur de l'ordre public afin que l'impunité soit conjurée à jamais, et que cesse la banalisation, fût-elle au nom des considérations politiques, des valeurs essentielles de notre société, protégées par la loi pénale.

Il est temps que cesse, dans cette optique, toute indulgence, sinon tout laxisme à l'endroit de ceux des magistrats qui, au lieu d'honorer leur serment, se détournent de leur vocation, pour devenir de vrais facteurs d'insécurité judiciaire au sein du corps. Oui, il est temps, plus que temps, que grâce aux réformes et changements opérés, la soif de la justice, fortement ressentie par notre peuple, soit éteinte et que ceux qui ont choisi de faire les affaires dans ce pays aient pleinement foi en notre système judiciaire.

**Mes chers Compatriotes,**

Dans le même ordre d'idées, Je me suis employé, au plan politique, à promouvoir les idéaux de la démocratie, du patriotisme et de l'indépendance nationale pour lesquels Simon Kimbangu, Patrice Emery Lumumba et Mzee Laurent Désiré Kabila ont payé de leur vie en M'assurant que les libertés publiques ainsi que la participation politique de tous, telle que garanties par la Constitution et les Lois de la République, soient exercées, en vue d'une seule finalité, à savoir : libérer les énergies positives en vue de la cohésion nationale, et du développement de notre pays.

Aujourd'hui, notre modèle démocratique a fait ses preuves. Et tous ceux qui tentaient de s'improviser en donneur des leçons, l'ont bien compris.

Le Congo n'ayant jamais donné des leçons à personne, il n'est pas disposé à en recevoir dans ce domaine, surtout pas de la part de ceux qui ont assassiné la démocratie dans ce pays et ailleurs sur le continent.

Je me dois de rappeler, à ce sujet, que ce ne sont ni des accusations gratuites et infondées ni des pressions ou menaces inconsidérées, et encore moins des sanctions arbitraires et

injustes qui nous détourneront de la voie que nous nous sommes pourtant tracée nous-mêmes, volontairement et librement.

Le cap des troisièmes consultations électorales, fixées en décembre prochain, reste donc maintenu. Notre engagement à respecter la Constitution demeure lui aussi non équivoque.

Il s'agit pour nous, d'abord, d'honorer le sens de notre lutte ; ce pourquoi nous nous sommes tant sacrifiés avec tant d'autres compagnons tombés sur le champ d'honneur, à savoir : redonner la parole longtemps confisquée à notre peuple et libérer ses énergies en vue de rebâtir un pays souverain et indépendant.

C'est pour les mêmes raisons que nous avons tenu également à affranchir notre processus électoral des contingences du financement extérieur et, par conséquent, des chantages de tous genres, afin de créer les meilleures conditions pour notre peuple de conférer sa pleine légitimité, à ceux et celles qui sortiront vainqueurs de ces consultations.

Je réaffirme donc que désormais les élections en République Démocratique du Congo seront, réellement une affaire de souveraineté et qu'elles seront en conséquence, entièrement financées par l'Etat congolais.

Loin de relever de la suffisance, encore moins de l'arrogance, il s'agit plutôt d'une option politique responsable qui donne un sens à notre indépendance et à notre dignité nationale.

A cet effet, J'en appelle à la vigilance et au patriotisme de la classe politique, toutes tendances confondues, afin que les prochaines élections, ouvertes du reste à tous ceux qui en réunissent les conditions légales d'éligibilité, soient un moment de célébration de la cohésion et de l'unité nationales.

Que seul le Congo puisse sortir vainqueur de ces consultations, afin que vivent la paix, la stabilité, l'unité et le développement de notre pays.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorable Président du Sénat,**

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

**Mes chers Compatriotes,**

Si la traite négrière, la colonisation, les sécessions, les agressions et les multiples rebellions n'ont pas eu raison de lui, grâce à l'aide de Dieu et à la détermination de tous ses fils et filles, le Congo vivra à jamais, comme nation libre et comme Etat souverain et indépendant.

**Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie.